

## COMPTE RENDU

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 6 avril 2023

#### **ADMINISTRATEURS PRESENTS :**

Mme Larive, Présidente et les membres du Conseil d'Administration ci-après :  
Mme Rédini, secrétaire générale ; Mr Choain ; Mr Fonteneau ; Mme Drouglazet ; Mr Meflah

**EXCUSES** : Mr Jeusset, trésorier ; Mme Gelly ; Mme Gniadek ; Mr Bidart, représentant la Ligue nationale ; Mme Leblanc Onfroy, représentant le Centre de lutte contre le cancer ; et Mme Talmant : Mr Bourrel

**ASSISTAIENT EGALEMENT** : Mme Braud, commissaire aux comptes ; Mme Poiroux, Directrice

**Nombre total d'adhérents participants (y compris les administrateurs) : 23**

**Nombre de pouvoirs reçus : 3**

## Rapport moral sur l'activité de 2022

Cette année 2022, sans contrainte sanitaire prégnante, a permis à notre comité de reprendre un exercice plus conforme à ses missions :

Et notamment la poursuite de notre participation à la **RECHERCHE** avec un budget de 1 058 483 €, soit un peu plus de 47 %. Mieux connaître pour mieux soigner, avec des traitements moins lourds à supporter et plus performants, et qui n'obèrent pas, ou le moins possible, la qualité de vie après les soins est pour nous très important.

Et dans ce même objectif de qualité de vie, nous avons consacré 14,5 % de notre budget, soit plus de 323 000 € à la **PREVENTION**, notamment auprès des enfants avec l'éducation à la santé que nous assurons dans les établissements scolaires (17 classes dans 3 collèges, soit 440 élèves sensibilisés), mais aussi lors de nos actions de prévention solaires sur les plages ou les parcs (8 jours et 386 enfants et 123 adultes sensibilisés). Et je n'oublie pas notre implication dans la dénormalisation du tabac en direction des jeunes avec les EST, plages, espaces verts et sorties des établissements scolaires. Nous en avons conventionné 6 en 2022 et terminé l'année avec 42 EST en Loire-Atlantique. Mais la prévention, c'est aussi la **Promotion des Dépistages** avec notre participation lors des grands événements : mars bleu, octobre rose, semaine de la vaccination, qu'ils soient menés par des collectivités ou établissements divers... Et je n'oublie pas l'atelier d'aide à l'arrêt du tabac.

2022 a également été l'année d'une approche plus collaborative entre missions puisque la prévention est intervenue avec **l'ACTION POUR LES MALADES ET LEURS PROCHES** (APMP) lors d'interventions **LIG'ENTREPRISES** dont l'objectif est la sensibilisation des managers dans les entreprises au retour en emploi. Il a alors été possible de parler également prévention avec les patients ressource après les 2 conférences, soit 1 510 personnes sensibilisées. Nous avons également assuré 4 ateliers nutrition ainsi que le défi scolaire sur ce thème.

L'**APMP** accompagne les personnes malades dès l'annonce du cancer jusqu'à la réinsertion sociale et/ou professionnelle. En 2022, plus de 700 personnes ont bénéficié des différents soins de support (APA, accompagnement psychologique, nutrition et socio esthétique) et de bien-être (réflexologie plantaire, massage assis...) dans les Espaces Ligue de Nantes et de St Nazaire, mais aussi à domicile grâce à PROXILIGUE (272 bénéficiaires en 2022, soit une hausse de +27%).

Et n'oublions pas la commission sociale qui permet d'aider ponctuellement les malades en difficulté financière (111 000 € en 2022) ou les ateliers de retour à l'emploi, avec des actions collectives ou individuelles. Cette année 2022, le comité a proposé des « Après-midi découverte - comment gérer la douleur » et des « Café discussion : changer le regard sur le cancer en entreprise ; comment soutenir les aidants de personnes malades de cancer ».

Toutes ces actions ont été possibles grâce d'une part aux 16 salariées de notre comité qui proposent et animent ces actions, et travaillent à la recherche de fonds en préparant des opérations de collecte ou des manifestations, la plus significative en 2022 a été l'exposition « CORPS CELESTES » d'une durée d'un mois, qui nous a rendus particulièrement visibles auprès d'un public élargi.

La communication faite sur les réseaux sociaux, les médias presse ou radio, nous fait encore mieux connaître et reconnaître. Et je n'oublierai pas **les bénévoles**, toujours plus nombreux, **170 en 2022**, qui répondent présents pour participer à nos différentes actions, sans se limiter à une en particulier. Merci à tous, qu'ils soient bénévoles ponctuels, « patients ressource » qui s'investissent maintenant sur toutes les missions, ou membres d'une antenne (Ancenis, Châteaubriant, Machecoul St Philbert de Gd Lieu, Nantes, Nort sur Erdre et la Presqu'île). Grâce à eux, nous sensibilisons et accompagnons un grand nombre d'usagers et ils nous permettent une visibilité sur tout le département.

Enfin, nous portons leur parole dans les plaidoyers : médicaments, transports et nous les représentons dans les établissements de santé où nous sommes mandatés par l'ARS. Être bénévole au comité de Loire-Atlantique de la Ligue Contre le Cancer est motivant car riche d'expériences diverses et de rencontres positives. Et toutes ces activités sont possibles grâce à la générosité de nos donateurs et adhérents. **MERCI A VOUS TOUS**

**Marie-Christine LARIVE,**  
**Présidente bénévole de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique**

## Rapport financier exercice 2022 Compte Emplois Ressources

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable. Il faut noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 un nouveau plan comptable est applicable aux associations (règlement 2018-06 du 05/12/18 modifié par le règlement 2020-08 du 04/12/20).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Suite à l'épidémie de coronavirus (COVID-19), certains bénévoles n'ont pas repris leurs activités à la Ligue ou ont repris peu à peu en cours d'année. On constate malgré tout une augmentation des heures de bénévolat, sans atteindre encore le niveau de 2018 (6 885 h) ; **6 721 h** ont été effectuées cette année contre **5 293,5 h** en 2021, soit une augmentation de **1 427,5 h** (+26,97 %).

Autres faits marquants :

- Election d'un nouveau trésorier, en remplacement de Jean MONY : Hervé JEUSSET.
- Achat de DOCUWARE, outil de Gestion Electronique de Documents (GED) pour une mise en place effective en 2023.
- Pour être en conformité avec les règles comptables, nous avons pris en compte en 2022 l'IS que nous devons régler en 2023 sur les revenus financiers. En 2022, on a donc comptabilisé l'IS 2021 pour **1 218 €** et l'IS 2022 pour **2 144 €**.
- A partir du mois de septembre, le barème fiscal des indemnités kilométriques des bénévoles a été appliqué pour les abandons de frais, conformément à l'article 21 de la loi de finance rectificative du 16/08/22.

En 2022, le résultat de l'exercice est excédentaire de **324 396 €** contre un excédent de **250 735 €** en 2021.

Le Conseil d'Administration propose donc à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat 2022 de **324 396 €** au fonds de réserve générale, en portant son montant de **4 687 740 €** à **5 012 136 €**.

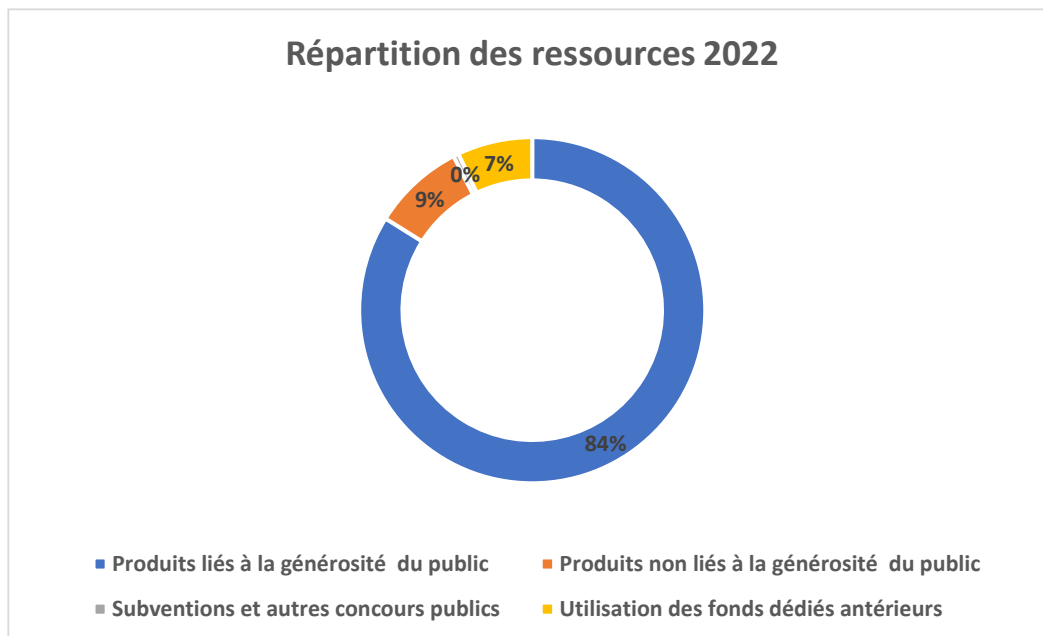
190 bénévoles ont été recensés avec une production de 6 721 heures (à l'exclusion du temps passé par les administrateurs dans leurs fonctions) valorisées à 16,60 €, soit pour un montant total de 111 569 € qui équivaut à 3,69 temps plein.

## 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

### 1.1 Les ressources et leur emploi

En K€	TOTAL	dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>		
1. Produits liés à la générosité du public	3 037	3 037
'- dont : dons, legs, mécénat	1 908	1 908
2. Produits non liés à la générosité du public	311	
3. Subventions et autres concours publics	18	
4. Reprises sur provisions et dépréciations		
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	254	223
<b>Total</b>	<b>3 620</b>	<b>3 260</b>
<b>Charges par destination</b>		
1. Missions sociales	2 234	2 167
2. Frais de recherche de fonds	527	448
3. Frais de fonctionnement	368	324
4. Dotations aux provisions et dépréciations	13	13
5. Impôts sur les bénéfices	3	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	151	99
<b>Total</b>	<b>3 296</b>	<b>3 051</b>
<b>Excédent</b>	<b>324</b>	

## RESSOURCES



### DONS COLLECTES

Le nombre d'adhérents passe de **13 672** en 2021 à **13 380** en 2022, soit une diminution de **292** adhérents (**2,14 %**).

La collecte auprès du public (abandon de frais des bénévoles non compris) s'élève à **1 826 926 €** montant auquel il faut ajouter la cotisation de **8 €** qui représente **107 040 €**, soit un total de **1 933 966 €**.

En 2021, cette somme était de **1 779 693 €** : on constate donc une augmentation des dons d'un montant de **154 273 €** (8,67 %). A noter que dans ce montant est inclus un don exceptionnel de **230 000 €**. En 2021, nous avons reçu 225 000 € de ce même donateur.

Le don moyen (cotisation comprise) par donateur et par an passe ainsi de **130,18 €** en 2021 à **144,54 €** en 2022, en augmentation de **14,36 €** (11,03 %). Si le montant exceptionnel est exclu, le don moyen passe à **127,36 €** contre **113,74 €** en 2021 (+11,97 %).

### LEGS ET ASSURANCES VIE

En 2022, le montant des legs a été de **976 157 €** contre **1 257 060 €** en 2021, soit une diminution de **280 903 €** (22,35 %).

## VENTES, MANIFESTATIONS ET AUTRES PRODUITS AFFECTES AUX MISSIONS SOCIALES

Le montant de ce poste en 2022 est de **19 382 €** contre **24 652 €** en 2021, soit une augmentation de **5 270 €**.

## AUTRES SUBVENTIONS

Le mécénat a été de **71 527 €** en 2022 contre **24 495 €** en 2021, soit une augmentation de **47 032 €** (192 %).

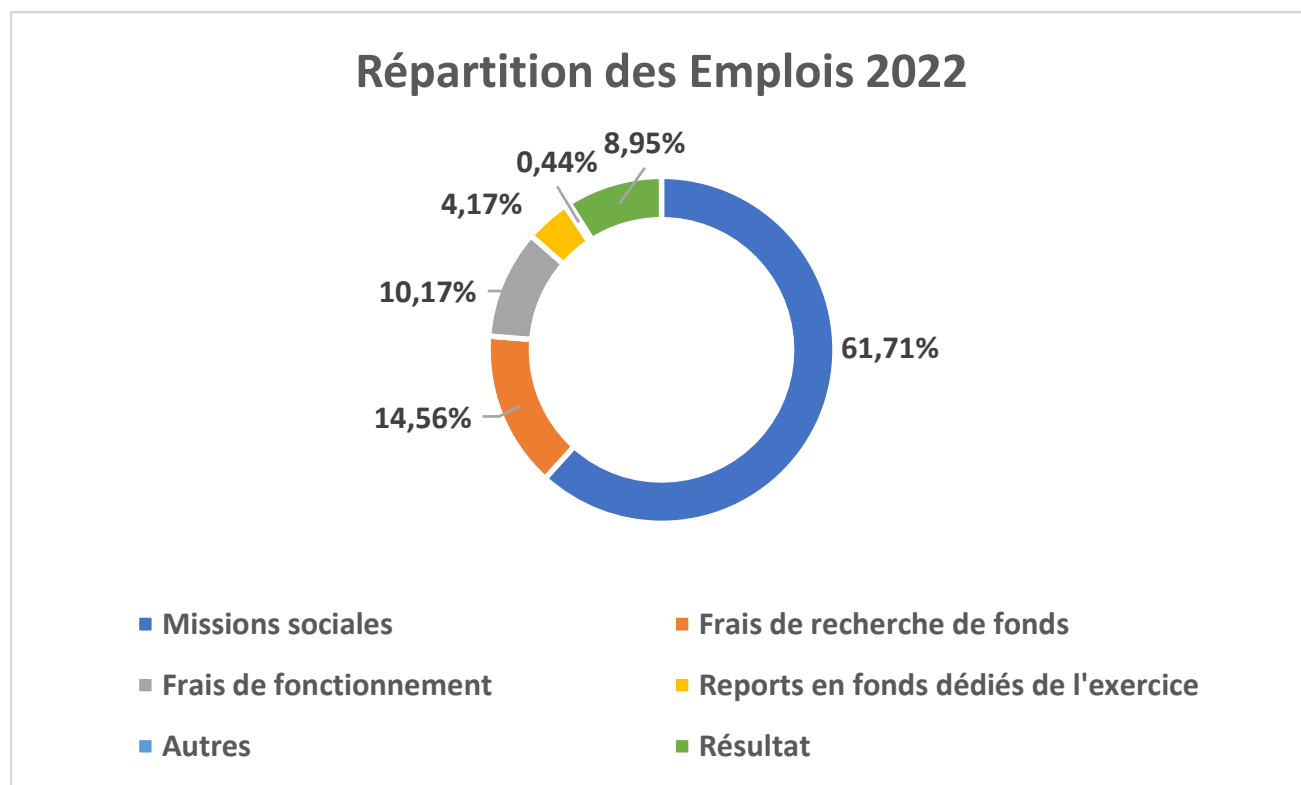
Les subventions reçues s'élèvent à **18 593 €** contre **99 524 €** en 2021 (dont un montant de l'ARS de 90 000 €).

## PRODUITS FINANCIERS

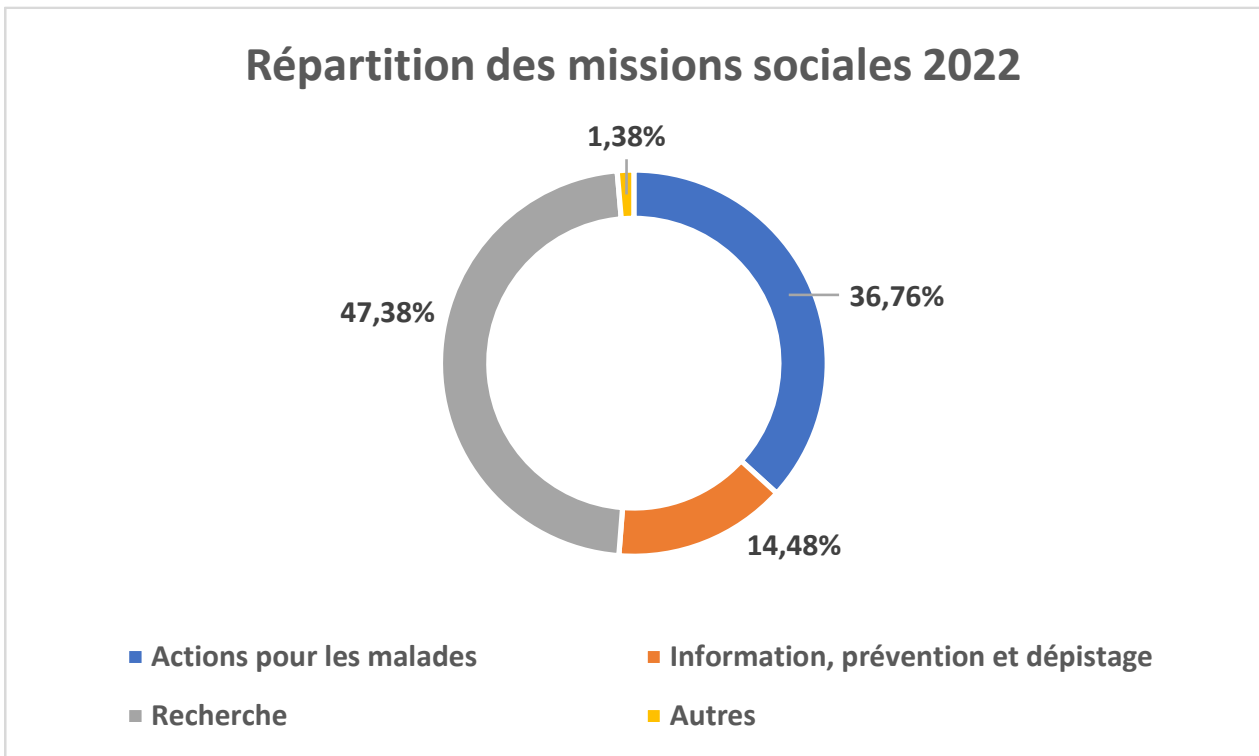
La rémunération des produits de placements provient des intérêts des Comptes A Terme (CAT), du livret A, des autres livrets et des Bons de Caisse.

Total des produits financiers : **11 674 €** en 2022 contre **9 263 €** en 2021, soit une augmentation de **2 411 €** (26.02 %).

## EMPLOIS



## A – MISSIONS SOCIALES



En 2022, **2 234 066 €** ont été reversés aux missions sociales contre **2 194 782 €** en 2021, soit une augmentation de **39 284 €** (1,79 %).

### ACTIONS POUR LES MALADES

Le poste « Actions pour les malades » passe de **723 289 €** en 2021 à **821 306 €** en 2022, soit une augmentation de **98 017 €** (13,55 %). Les postes les plus importants sont les montants versés aux prestataires intervenant auprès des malades et les salaires chargés des personnels affectés aux malades.

Sont compris dans ce poste :

- . **21 700 €** versés à diverses associations intervenant en soutien aux malades du cancer.
- . Le montant distribué aux malades en 2022 par la commission sociale sous forme de paiement de factures, d'heures d'aide à domicile ou de chèques de service est de **110 364 €** contre **90 695 €**, soit une nette augmentation de **19 669 €** (21,69 %).

### ACTIONS D'INFORMATION DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE

Montants : **323 407 €** en 2022 contre **320 595 €** en 2021.

### ACTIONS DE FORMATION ET D'AMELIORATION DES PRATIQUES

En 2022, le montant s'élève à **11 012 €**.



## ACTIONS EN DIRECTION DES CHERCHEURS ET ETS DE RECHERCHE

En 2021, nous avons consacré **1 130 794 €** à la recherche.

En 2022, ce montant s'élève à **1 058 483 €**.

La répartition est la suivante :

- **138 500 €** pour des équipes de chercheurs régionaux.
- **242 540 €** pour 7 doctorants en cancérologie, et un rappel 2020 de **68 000 €**.
- **111 000 €** (2 équipes nationales) et **111 753 €** (partenariat Leclerc) pour le projet adolescent et cancer.
- **35 720 €** pour l'acquisition d'un équipement de recherche.
- **310 000 €** pour 4 équipes labellisées.
- **40 970 €** correspondant à des frais généraux.

## B - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Le montant global de ce poste s'élève à **526 934 €** en 2022 contre **380 601 €** en 2021, soit une augmentation de **146 333 €** (38,44 %).

## C - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les charges fixes s'élèvent à **367 877 €**, à savoir :

- Les frais d'information et de communication connaissent une nette augmentation en 2022 : **102 057 €** pour **88 067 €** en 2021 (+13 990 €).
- Les charges fixes consacrées au fonctionnement du comité : **132 556 €** en 2022 contre **102 705 €** en 2021, soit en augmentation de **29 851 €**.
- Autres charges : **133 264 €**.

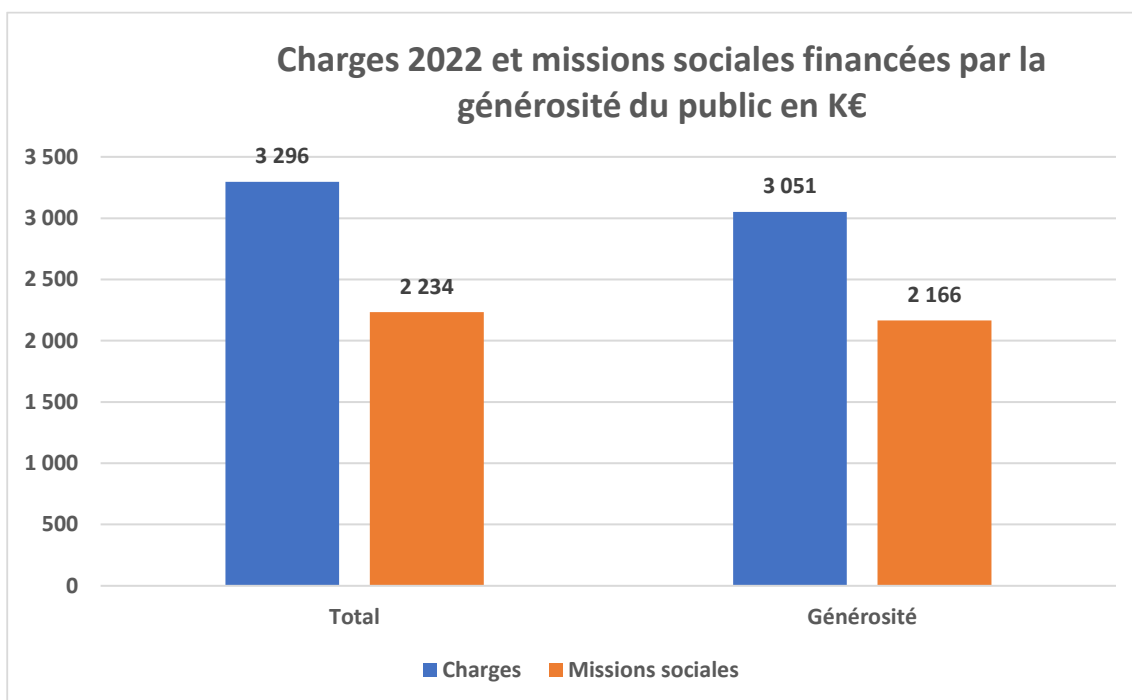
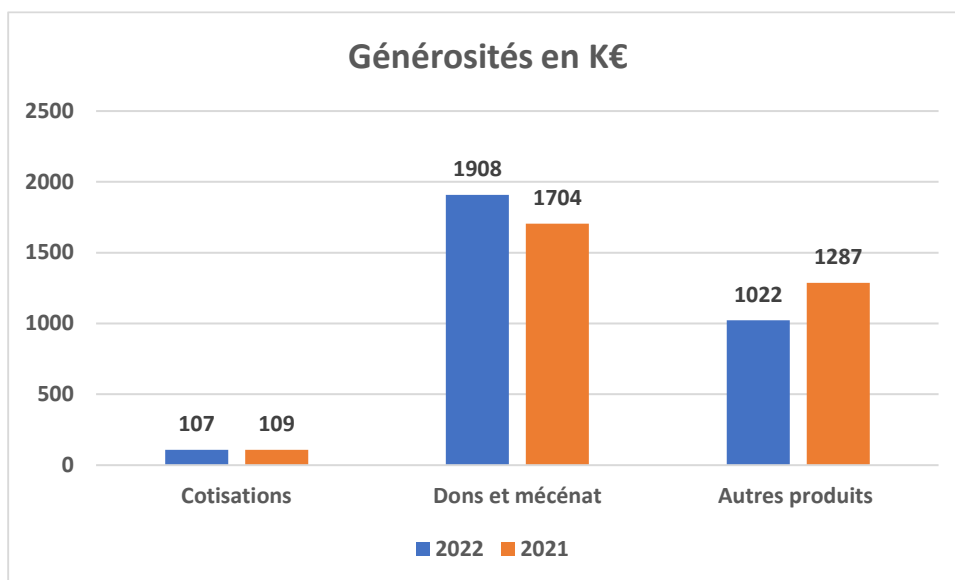
## NOTA BENE

- La cotisation statutaire versée à la Fédération par tous les comités pour contribuer à son fonctionnement : **131 225 €** en 2022 contre **109 103 €** en 2021. Elle est égale à 10 % des dons hors legs de l'année précédente moins un abattement de 30 %. Elle a été ventilée en 2022 sur les différentes missions selon la clé transmise par le siège de la Ligue.
- La dotation aux amortissements : **124 719 €** en 2022 (**93 471 €** en 2021) a été ventilée selon la même méthode.

## DOTATION AUX PROVISIONS

Ces provisions s'élèvent à **14 323 €** et concernent la provision pour départ en retraite.

### 1.2 La générosité du public et son utilisation



## 2 – COMPTE DE RESULTAT

K€	2022	2021
Produits d'exploitation	3 593	3 519
Charges d'exploitation	3 286	3 270
Résultat d'exploitation	<b>307</b>	<b>249</b>
Produits financiers	10	9
Charges financières	1	1
Résultat financier	<b>9</b>	<b>8</b>
Résultat courant avant impôt	<b>316</b>	<b>257</b>
Produits exceptionnels	17	1
Charges exceptionnelles	5	4
Résultat exceptionnel	<b>12</b>	<b>-3</b>
Impôt sur les bénéfices	4	3
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 620</b>	<b>3 529</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 296</b>	<b>3 278</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>324</b>	<b>251</b>

Le résultat de l'exercice 324 K€ provient essentiellement de l'exploitation. Le résultat financier s'explique par les intérêts reçus sur des placements (livrets, comptes à terme) moins les charges sur l'emprunt contracté pour l'achat en 2021 du local rue des Olivettes.

### Contributions volontaires en nature

K€	2022	2021
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES RECUES</b>	<b>179</b>	<b>103</b>
- Bénévolat	112	83
- Prestations en nature	62	20
- Dons en nature	5	
<b>UTILISATIONS</b>	<b>179</b>	<b>103</b>
- Missions sociales	98	56
- Frais de recherche de fonds	37	23
- Frais de fonctionnement et autres charges	44	24

### 3 - BILAN

K€	2022			2021
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 576</b>	<b>893</b>	<b>1 683</b>	<b>1 688</b>
Immobilisations incorporelles	88	47	41	12
Immobilisations corporelles	2 487	846	1 641	1 671
Immobilisations financières	1		1	5
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 380</b>		<b>6 380</b>	<b>6 094</b>
dont valeurs mobilières de placement	3 250		3 250	400
dont disponibilités	2 752		2 752	3 854
Charges constatées d'avance	14		14	12
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 956</b>		<b>8 063</b>	<b>7 782</b>
<b>PASSIF</b>			<b>NET</b>	<b>NET</b>
Fonds propres			6 262	5 938
Fonds reportés et dédiés			273	376
Provisions pour risques et charges			98	84
Emprunts			191	250
Dettes			1 239	1 126
Produits constatés d'avance				8
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>8 063</b>	<b>7 782</b>

### A – ACTIF

#### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations correspondent aux biens durables dont la Maison de la Ligue et le nouveau local rue des Olivettes représentent la plus grosse valeur. Toutes les immobilisations concernant l'ancien local loué ont été sorties.

Les immobilisations nettes (corporelles et incorporelles) passent de **1 687 945 €** en 2021 à **1 682 223 €** en 2022.

#### STOCKS, CREANCES ET DISPONIBILITES

Les stocks, avances et acomptes versés et créances s'élèvent à **18 850 €** au 31 décembre.

Les charges constatées d'avance sont de **14 223 €** au 31 décembre 2022 et correspondent à des charges courantes, essentiellement loyers et assurances.

Les disponibilités bancaires (différents comptes et placements sécurisés) au 31 décembre 2022 sont de **6 002 731 €** contre **4 254 371 €** au 31 décembre 2021.

## **B – PASSIF**

### **FONDS PROPRES**

Les fonds propres correspondent aux réserves (somme des résultats accumulés depuis l'origine du Comité il y a 63 ans). Après affectation du résultat par l'Assemblée Générale (excédent de **324 396 €**) les fonds propres seront de **6 262 136 €**.

### **DETTES**

Le total des dettes s'élève à **1 430 923 €** au 31 décembre 2022 dont **131 124 €** à long terme (emprunt pour le local des Olivettes).

Pour rappel, le total de ces dettes était de **1 384 001 €** au 31 décembre 2021.

### **COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU DES RESERVES**

Pour pallier d'éventuelles chutes des dons et compte tenu des engagements pluriannuels à la recherche, une note de mars 2013 de la Présidence Nationale de la Ligue recommande aux comités d'avoir un niveau de réserves nettes compris entre **6 et 12 mois** d'emplois (moyenne sur 3 ans).

Cette « Réserve Ligue » correspondant aux fonds propres au 31 décembre 2022 est de **6 262 136 €** dont on déduit les immobilisations nettes d'un montant de **1 682 909 €**, soit **4 579 227 €**.

La moyenne des emplois de 2019 à 2021 est de **3 091 775 €**. Notre « Réserve Ligue » représente donc un peu moins de **16 mois** d'emplois ce qui place notre comité bien au-delà des recommandations de la Présidence Nationale de la Ligue contre le Cancer.

## **Intervention du commissaire aux comptes**

Madame BRAUD qui représente la RSM OUEST, Commissaire aux comptes présente deux rapports :

- un "**rapport général**" qui conclut à la sincérité et à la concordance avec les comptes annuels des informations données ci-dessus.

- Un "**rapport spécial sur les conventions réglementées**" qui n'appelle pas de réserves.

À la suite des contrôles réalisés en février 2023, Madame BRAUD, représentant le commissaire aux comptes fait les commentaires suivants :

- Il n'y a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **En conclusion les résolutions suivantes sont présentées à l'assemblée :**

### **Résolution N°1**

L'Assemblée Générale, approuve sans exception ni réserve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 avril 2022.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°2**

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°3**

Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2022, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022, l'Assemblée générale approuve, sans exception ni réserve, les comptes 2022 arrêtés par le Conseil d'administration du 22 mars 2023.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°4**

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'Assemblée générale approuve ce rapport et les conventions afférentes.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°5**

Ayant approuvé la constatation d'un résultat bénéficiaire de 324 171 € (trois cent vingt-quatre mille cent soixante et onze euros) pour l'exercice 2022 et sur proposition du Conseil d'administration du 22 mars 2023, l'Assemblée générale décide d'affecter 324 171 € (trois cent vingt-quatre mille cent soixante et onze euros) à la réserve générale.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°6**

Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration du 15 décembre 2022, l'Assemblée générale approuve le budget du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2022.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°7**

L'Assemblée générale donne quitus au Trésorier du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°8**

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration du Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°9**

L'assemblée générale nomme Vincent Jeanneau (domicilié 18 avenue Jacques Cartier – BP 30266 – 44800 Saint-Herblain) en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Jean-Michel Grimonprez, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice qui clôturera le 31 décembre 2025, à tenir dans l'année 2026

*Résolution votée à l'unanimité*

### **Résolution N°10**

Jacques Gangneux, Martine Guillou, Hervé Jeusset, Christelle Pigéard, Franck Verrechia se portent candidats en tant qu'administrateurs du comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer. L'assemblée générale prend acte de ces candidatures et donne, à l'unanimité son accord pour leur élection.

*Résolution votée à l'unanimité*

**Mme Marie-Christine LARIVE**  
Présidente

**Mme Françoise REDINI**  
Secrétaire Générale